

Dans l'Yonne, les actes de la vie quotidienne dessinent 17 territoires

La commune de résidence n'est pas toujours celle où l'on travaille, la commune où les enfants vont à l'école ou au collège pas toujours celle où l'on fait ses courses ; les nombreux déplacements liés aux actes de la vie quotidienne créent ainsi des liens entre les territoires. Dans l'Yonne, ce réseau de liens dessine un espace structuré en huit territoires « cohérents », animés chacun par un pôle d'emploi et/ou un pôle de services. Il s'y ajoute neuf petits territoires « interstitiels », sous l'influence partagée de plusieurs pôles, certains étant situés dans les départements voisins.

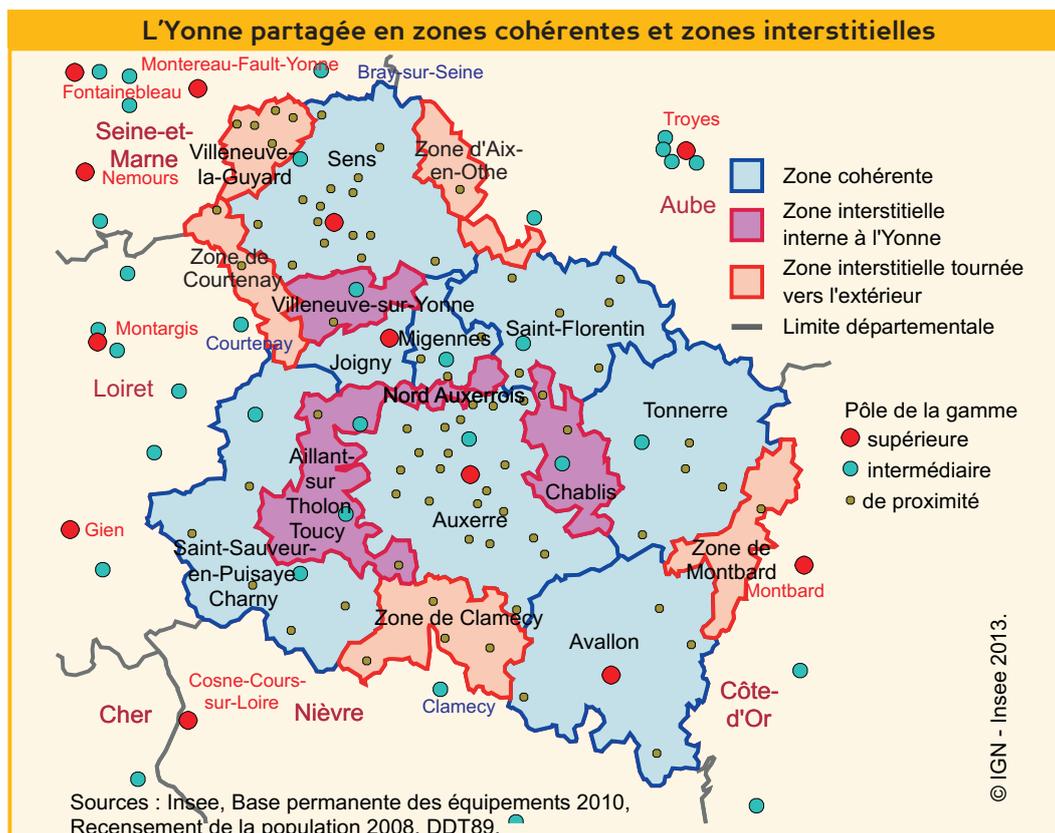
Ces dix-sept territoires présentent des ressemblances ou des complémentarités utiles à identifier pour de futurs projets d'aménagement du territoire.

Les multiples circonstances de la vie économique et sociale créent des liens entre communes. On se déplace d'une commune à l'autre pour travailler, faire ses courses ou encore consulter un médecin ou aller au collège.

Deux cartes traduisent les liens entre communes. D'une part la carte des « aires urbaines » qui identifie les pôles d'emploi et leurs aires d'influence à travers les déplacements domi-

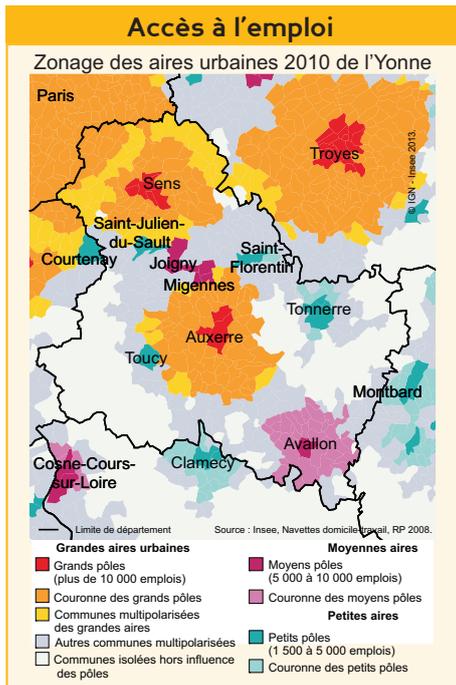
cile-travail, d'autre part la carte des bassins de vie qui identifie l'accès aux commerces et services les plus courants offerts aux habitants de ces territoires.

La superposition de ces deux cartes permet d'identifier, au sein du département de l'Yonne, huit zones « cohérentes », là où les deux zonages coïncident en grande partie, et neuf zones « interstitielles », où bassins d'emploi et bassins de vie sont distincts.



N°184 - Mars 2013





Les bassins de vie reflètent l'accès aux équipements

Par ailleurs, quatorze bassins de vie sont identifiés dans le département de l'Yonne. Ils sont animés par un pôle de service qui dispose d'une gamme suffisante d'équipements dits « intermédiaires » comme le supermarché, le collège ou le laboratoire d'analyses médicales. Trois bassins de vie, Avallon, Tonnerre et Saint-Florentin, dépassent les limites départementales. A contrario, des bassins de vie animés par des communes situées à l'extérieur du département englobent des communes de l'Yonne, dans le nord du département (bassins de vie de Courtenay par exemple ou de Montereau-Fault-Yonne) à l'est (Montbard) et au sud (Clamecy).

Deux larges zones dynamiques : Auxerre plus tertiaire, Sens plus industrielle

Parmi les zones cohérentes dessinées par cette approche, celles d'Auxerre et de Sens sont les plus vastes et englobent les aires urbaines de ces deux villes.

Auxerre est le premier pôle d'emploi de l'Yonne et, à ce titre, rayonne sur une vaste aire urbaine qui continue de s'étendre. C'est aussi un pôle de services important qui anime un large territoire, où se situent plusieurs communes relais équipées seulement des commerces et services de première nécessité.

La zone de Sens, deuxième pôle d'emploi du département, se trouve dans une configuration identique. Mais elle offre moins d'emplois, notamment par rapport au nombre des actifs occupés qui habitent sur cette zone. En raison de sa proximité avec l'Île-de-France, la zone de Sens attire en effet des habitants qui vont travailler en région parisienne : elle tend ainsi à développer une vocation plus résidentielle.

Les deux zones d'Auxerre et de Sens regroupent 48 % de la population de l'Yonne (165 500 habitants) et 55 % de ses emplois (70 300 emplois). Du fait de son statut de préfecture, les activités d'Auxerre sont davantage tournées vers le tertiaire tandis que Sens est plus industrielle. Ce sont des zones dynamiques qui ont gagné des emplois et des habitants entre 1999 et 2009. On y observe le phénomène de périurbanisation, les villes-centres perdant des habitants au profit de la périphérie. Les revenus des habitants de ces deux zones sont parmi les plus élevés du département.

Avallon : troisième zone « cohérente » par sa population

Le bassin de vie d'Avallon est la troisième zone « cohérente » du département par sa population (24 000 habitants). Très bien équipé et implanté dans un espace dépourvu d'autres communes pôle de services ou d'emploi, le pôle d'Avallon rayonne par ses équipements et son emploi sur une vaste zone située au sud du département. La population de cette zone diminue alors que l'emploi progresse, en lien avec son profil tertiaire, orienté vers la santé-action sociale notamment.

Cinq autres bassins de vie cohérents

Cinq autres zones « cohérentes » de l'Yonne correspondent à des bassins de vie, animés par des pôles de services qui sont aussi des moyens ou petits pôles d'emploi.

Saint-Florentin et Tonnerre, petits pôles d'emploi et surtout pôles de services animent chacun un bassin de vie qui est considéré comme zone « cohérente ». L'une comme l'autre de ces zones perdent des habitants et des emplois. Leurs orientations économiques, avec un tiers des emplois dans l'industrie pour Saint-Florentin et une large place à l'agriculture pour Tonnerre peuvent expliquer ces difficultés.

Les bassins de vie voisins de Migennes et Joigny sont aussi considérés comme deux zones « cohérentes » bien qu'ils soient d'une superficie limitée du fait de la proximité d'Auxerre et de Sens. Leur profil est très différent : Joigny, mieux équipé que Migennes, gagne des habitants et ses emplois sont majoritairement liés aux activités tertiaires ; Migennes plus industriel perd des habitants. Les revenus sont plus faibles à Migennes qu'à Joigny, mais les écarts sont plus importants à l'intérieur de la zone de Joigny.

Enfin, à l'ouest, totalement en dehors de l'aire d'influence des pôles d'emploi du département, les deux bassins de vie de Charny et Saint-Sauveur-en-Puisaye constituent la huitième zone « cohérente ». Cet espace rural résidentiel comptant peu d'emplois bénéficie de l'installation de retraités en provenance de la région parisienne. De fait, sa population vieillit.

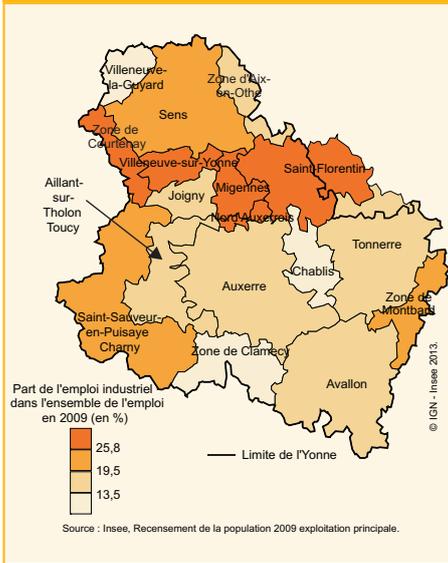
Au total, ces huit zones « cohérentes » regroupent 80 % de la population icaunaise.



Neuf pôles d'emploi déterminent les trajets domicile-travail

Neuf pôles d'emploi structurent le territoire de l'Yonne en termes de déplacements domicile-travail : deux grands pôles, Auxerre et Sens, trois moyens, Avallon, Joigny, Migennes et quatre petits, Tonnerre, Saint-Florentin, Saint-Julien-du-Sault et Toucy.

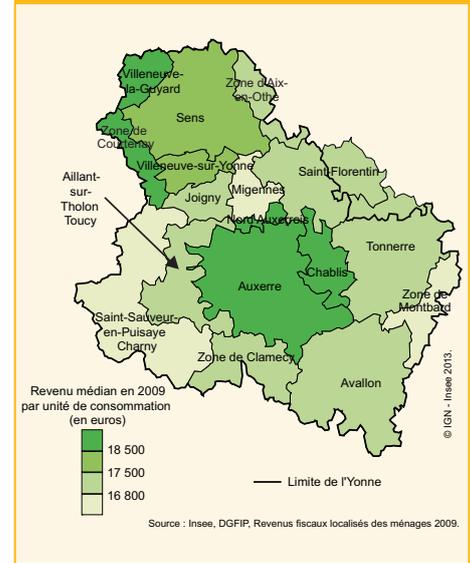
Des zones plus industrielles entre le Sénonais et l'Auxerrois



Autour de Sens, des territoires tournés vers l'extérieur

La zone de Sens est encadrée par quatre zones interstitielles dont trois sont tournées vers l'extérieur. À l'extrême nord de l'Yonne, la zone de **Villeneuve-la-Guyard** est sous la forte influence de la région parisienne et certaines de ses communes appartiennent au bassin de vie de Montreuil-Fault-Yonne. Environ 4 700 actifs vont travailler à l'extérieur, la plupart en Seine-et-Marne. Avec 14 000 habitants, c'est la plus peuplée des zones interstitielles. Le caractère résidentiel de cette zone s'accroît : en forte croissance démographique, elle combine attraction résidentielle (attirant des ménages aux revenus plus élevés que la moyenne) et solde naturel positif tandis que son nombre d'emplois diminue. Deux petites zones, situées aux limites de l'Aube pour l'une et du Loiret pour l'autre, sont proches de l'extérieur, surtout pour l'accès aux équipements, à l'est vers **Aix-en-Othe**, à l'ouest vers **Courtenay**. Pour l'emploi, elles sont sous la multiple influence des grandes aires urbaines qui les jouxtent : Sens et Paris, mais aussi Troyes pour Aix-en-Othe et Montargis pour Courtenay.

Des revenus médians plus élevés au centre et au nord de l'Yonne



Entre les zones « cohérentes », ou aux marges du département, se dessinent des petites zones ici qualifiées d'« interstitielles », soumises aux influences diverses des pôles d'emploi et de services voisins, auxquelles elles sont, de fait, plus ou moins liées.

Au sud, une partie du bassin de vie de **Villeneuve-sur-Yonne** échappe pour l'emploi à l'influence de Sens, du fait de la présence du petit pôle d'emploi de Saint-Julien-du-Sault. Ce petit territoire, coincé entre Sens et Joigny gagne à la fois des emplois et de la population.

Principaux indicateurs sur les zones de l'Yonne

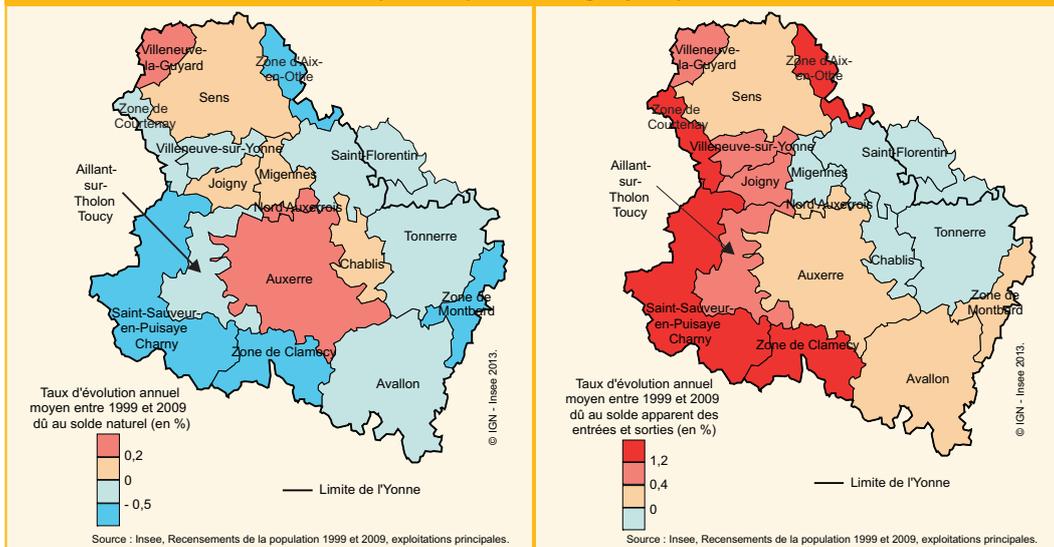
Type de zone	Zones	Population en 2009	Évolution annuelle moyenne entre 1999 et 2009	Évolution de la population entre 1999 et 2009	Emploi au lieu de travail en 2009	Évolution de l'emploi entre 1999 et 2009	Part des cadres en 2009	Part des ouvriers en 2009	Revenus médians par unité de consommation en 2009 **
		(nombre)	(%)	(nombre d'habitants)	(nombre)	(en %)	(en %)	(en %)	(euros)
Cohérente	Auxerre	91 470	+ 0,3	+ 2 680	42 030	+ 10,1	11,1	24,9	18 940
	Sens	73 980	+ 0,5	+ 3 780	28 260	+ 12,2	10,5	29,9	18 430
	Avallon	24 450	- 0,1	- 230	9 950	+ 7,3	7,5	30,3	16 850
	Saint-Florentin*	21 940	- 0,1	- 230	7 250	- 12,6	6,3	40,2	17 000
	Migennes	18 930	- 0,4	- 850	6 450	+ 2,2	6,1	39,6	16 290
	Charny - Saint-Sauveur-en-Puisaye	17 910	+ 0,3	+ 550	5 330	+ 8,5	6,3	31,0	16 610
	Joigny	16 870	+ 0,5	+ 890	6 060	- 1,8	9,3	30,9	16 910
	Tonnerre*	16 800	- 0,6	- 1 020	6 240	- 7,9	6,7	33,0	16 960
Interstitielle	Villeneuve-la-Guyard	13 960	+ 1,4	+ 1 820	1 880	- 7,6	8,3	27,0	19 220
	Toucy - Aillant-sur-Tholon	11 680	+ 0,7	+ 830	3 530	+ 10,4	8,1	25,7	17 250
	Villeneuve-sur-Yonne	11 570	+ 0,5	+ 590	4 310	+ 18,0	7,0	35,5	17 570
	Chablis	7 060	0,0	- 30	3 230	+ 6,4	6,6	36,5	18 870
	Clamecy	6 200	+ 0,5	+ 320	1 440	+ 7,9	8,0	26,1	17 110
	Courtenay	5 730	+ 1,5	+ 800	1 960	- 3,9	6,8	29,4	18 770
	Nord Auxerrois	4 190	+ 0,7	+ 280	570	+ 1,6	7,6	29,6	19 070
	Aix-en-Othe	3 730	+ 0,7	+ 250	900	+ 2,6	5,6	31,3	17 330
	Montbard	3 190	- 0,3	- 100	860	+ 1,7	4,4	40,2	16 620
Yonne	343 380	+ 0,3	+ 10 060	128 940	+ 6,4	9,0	29,9	17 680	
Bourgogne	1 642 440	+ 0,2	+ 32 000	662 290	+ 7,1	10,3	28,3	17 860	

* y compris la partie située en dehors de l'Yonne.

** Système de pondération permettant de comparer les niveaux de vie de ménages de tailles ou de compositions différentes.

Sources : Insee, Recensements de la population 1999 et 2009 exploitations principales et complémentaires. DGFIP, Revenus fiscaux localisés des ménages 2009.

Évolution de la population : l'excédent migratoire est le principal moteur de la dynamique démographique



Trois petites zones interstitielles autour d'Auxerre

Autour d'Auxerre, trois zones interstitielles, la plupart de petite taille, sont pour partie sous l'influence d'Auxerre et pour partie sous celle d'un autre pôle d'emploi ou de services.

La zone **Nord Auxerrois** constitue un petit espace périurbain dénué de pôle d'équipement, sous la double influence d'Auxerre (dont elle se rapproche en terme de croissance démographique et de revenus) et de Migennes.

La zone de **Toucy - Aillant-sur-Tholon** regroupe les secteurs ouest des deux bassins de vie correspondants, secteurs qui ne sont pas sous l'influence majoritaire du pôle d'emploi d'Auxerre. Zone de transition entre urbain et rural, elle bénéficie d'un phénomène de grande périurbanisation favorisé par le cadre de vie attractif qu'elle peut offrir et gagne de la population.

Au sud d'Auxerre, la zone de **Clamecy**, pôle de services intermédiaires situé dans la Nièvre, regroupe un ensemble de communes sous l'influence de plusieurs pôles d'emploi, Clamecy, Auxerre et Avallon. C'est une zone où la population est âgée, mais attractive notamment pour les retraités en provenance d'Île-de-France.

La zone de **Chablis**, formée par le petit bassin de vie de Chablis a un profil agricole très marqué puisque 44 % de ses emplois relèvent de l'agriculture (vignoble AOC). De fait, elle échappe à l'influence prédominante du pôle d'emploi d'Auxerre. Elle peut être considérée comme la plus cohérente des zones interstitielles, mais ne compte que 7 000 habitants et 3 200 emplois, et dépend d'Auxerre pour l'accès à certains équipements de la gamme supérieure. Enfin, située en limite de la Côte-d'Or, au nord-est d'Avallon, la petite zone interstitielle de **Montbard** se trouve dans le bassin de vie de Montbard sans être dans son aire urbaine.

■ Christine Lecrenais.

POUR EN SAVOIR PLUS

- Bassins de vie : un inégal accès aux équipements en Bourgogne, Insee Bourgogne Dimension n° 181. Décembre 2012.
- Le nouveau zonage en bassins de vie de 2012 - Trois quarts des bassins de vie sont ruraux - Insee première n°1425. Décembre 2012.
- L'étalement urbain se poursuit en Bourgogne, Insee Bourgogne Dimension n° 173. Octobre 2011.
- Le nouveau zonage en aires urbaines de 2010 : poursuite de la périurbanisation et croissance des grandes aires urbaines - Insee première n°1375. Octobre 2011.
- En 10 ans, le nombre de Bourguignons vivant dans une unité urbaine a baissé, Insee Bourgogne Dimension n° 168. Août 2011.

Les méthodes pour déterminer le zonage en aires urbaines et les bassins de vie sont détaillées sur www.insee.fr rubrique « Définitions et méthodes », sous-rubrique « Code officiel géographique, zonages d'études »

La définition des gammes d'équipement est détaillée sur www.insee.fr, rubrique « Définitions et méthodes », sous-rubrique « grille d'analyse ».

Insee - Bourgogne
2, rue Hoche - BP 83509
21035 Dijon Cedex
Tél : 03 80 40 67 67
Fax : 03 80 40 68 00
Service Insee Contact :
09 72 72 40 00

Directeur de la publication :
Moïse Mayo

Chef du Service Études et Diffusion :
Marie-Laure Monteil

Responsable des études :
Christine Charton

Rédactrice en chef :
Chantal Prenel

Maquette PAO :
Thierry Poisse

Cartographie :
Christophe Clémence

Photo : DDT 89

Dépôt légal :
à parution
ISSN 1246-483 X
© Insee 2013

Cette étude a été réalisée en partenariat avec la **Direction Départementale des Territoires de l'Yonne**. Elle a pour objectif d'identifier les complémentarités et interdépendances entre communes du département de l'Yonne afin d'alimenter les projets de territoires.